

<b>Nom de l'école</b> Ecole élémentaire du Vallon <b>Adresse</b> Rue A.Dumas 01250 CEYZERAT		<b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE</b> <b>du 10/11/17</b>		 académie Lyon direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain éducation nationale
<b>MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE</b>			<b>Représentant</b>	
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme BROISE				
<b>MEMBRES VOTANTS</b>				
<b>NOM</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Représentant</b>	
Directrice de l'école - Président : Mme S.CHABERT		x		
Maire :				
Conseiller municipal : Mme TRENTSEAUX	x			
<b>ENSEIGNANTS DE L'ECOLE</b>				
Mme C.MONCHALIN- CP	x			
M JAILLET-CP	x			
Mme C.LIME –CE1	x			
Mme R. CHANEL – CE1	x			
M P.DRENO – CE2	x			
Mme CHABAL – CE2/CM1		x		
M B.COLOMBIER – CE2/CM1		x		
M D.BOUTHORS – CE1 et CM1	x			
Mme NEUZERET – CM1	x			
Mme A.TISSOT – CM2	x			
M J.M.GAU – CM2	x			
Un des maîtres du RASED : M DONNARD		x		
D.D.E.N : pas de DDEN cette année				
<b>REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES</b>			<b>Suppléants assurant un remplacement</b>	
M BOISSON	x		Mme SARNY	
M MAHE	x		M AOUAM	
Mme BARBIER	x		Mme WAISS	
Mme HARRATA-GHILASSENE	x		Mme DEROCHEFORT	
M CAMPION	x			
M MIREY	x			
Mme CHAUVET	x			
Mme ROUX	x			
Mme VIOSSAT	x			
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>				
RASED :				
Médecin scolaire :				
Infirmier(e) scolaire :				
Assistante sociale :				
ATSEM				
Représentant périscolaire :				
Enseignant ELCO :				
Invité :				

Le président, directeur de l'école  
 Nom : Christine LIME  
 Signature

Le secrétaire, enseignante  
 Nom : Réquia CHANEL  
 Signature

Date : vendredi 10 novembre 2017

Heure de début : 18H30

Ordre du jour :

## **1 – Installation du nouveau conseil :**

### **→ points d'information :**

- les membres : la directrice de l'école, le Maire et son représentant, les enseignants, les représentants de parents d'élèves, un des maîtres du réseau d'aides spécialisées, Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale ( il n'y a personne de nommé cette année), l'Inspectrice de l'Éducation Nationale membre de droit.

- rôle et fonction du conseil : vote le règlement intérieur, donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires (éducatives, sportives, culturelles), est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

## **2 – Résultats des élections**

### **→ points d'information :**

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 344 ; nombre de votants : 167 ; bulletins blancs ou nuls : 14 ; suffrages exprimés : 153 ; taux de participation : 48,55 % contre 45,5% l'année dernière soit un taux assez stable.

## **3 – Effectif de l'école:**

### **→ point d'information :** répartition par classe et évolution de l'effectif

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Année scolaire	Effectifs
CP	22					22	2009/2010	158
CP	22					22	2010/2011	188
CE1		24				24	2011/2012	191
CE1		23				23	2012/2013	221
CE2			28			28	2013/2014	229
CE2/CM1			13	11		24	2014/2015	231
CM1				29		29	2015/2016	226
CM2					23	23	2016/2017	235
CM2					22	22	2017/2018	217
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>217</b>		

**Les répartitions des élèves sont réalisées en équipe pédagogique au mieux de l'intérêt des enfants. L'équipe tient compte du niveau scolaire, du comportement et de l'autonomie.**

Le personnel :

- 12 enseignants
- Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap individuel : Jonathan GUILLEM et depuis peu Nadine ANZOLUT

- 1 Contrat Universel d'Insertion jusque fin février 2018 : Laëtitia Dunand, ce contrat ne sera pas renouvelé. Il n'y aura plus personne pour répondre au téléphone et ouvrir la porte les jours où la directrice n'est pas déchargée de classe. Les élèves ne bénéficieront plus de sa présence les après-midi pour l'informatique par exemple.
- 8 employés communaux : 2 agents de service; 1 cuisinier et 5 personnes pour le temps méridien ; 4 personnes pour la garderie pour l'élémentaire

## **4 – Fonctionnement de l'école :**

### **4.1 – Règlement intérieur**

→ **Sujet 1 soumis à avis** : vote du nouveau règlement scolaire.

Modification :

- article 9 concernant les demandes d'aménagements du calendrier scolaire a été supprimé, les articles renumérotés.

Nombre d'avis positifs : approbation à l'unanimité

### **4.2- Projet d'école**

→ **point d'information** :

	Objectif opérationnel	Intitulé des actions Une action peut recouvrir plusieurs axes
Axe 1	Donner des enjeux à la réécriture	Action 1 : Faire progresser les élèves en production d'écrits au travers d'actions riches de sens
Axe 2	Favoriser la continuité des apprentissages en français et assurer leur complémentarité par la mise en place d'un cahier outil	Action 2 : Elaboration d'un cahier outil : -cahier des sons du CP jusqu'au début du CE2 -cahier des leçons de français du CE1 au CM2
	Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève en le construisant de manière cohérente dans la continuité des apprentissages	Action 3 : Créer un outil permettant de faire vivre et conserver une trace du parcours culturel de chaque élève du CP au CM2
	Améliorer la cohérence de l'apprentissage de l'anglais en lien avec le collège ( + Axe 3)	Action 4 : Créer une programmation d'école en lien avec des activités et des supports

### Axe 3

Accompagner les élèves et leur famille dans la rupture entre école maternelle, l'école élémentaire et le collège.

Action 4 et 5 : harmoniser les pratiques pédagogiques (anglais-action 4, utilisation de tablettes pour différencier- action 5; dossier déposé auprès de l'IEN en fin d'année scolaire 2017- pas de retour).  
Action 6 : avoir des outils qui suivent les élèves ( GS vers CP ; CM2 vers collège ). Action 7 : repenser les réunions de parents en fin de GS et début CP

**Concernant l'axe 3 (l'utilisation de tablettes) :** Les parents souhaitent savoir pour quelle raison l'école de Ceyzériat n'a pas été privilégiée puisque le collège de Ceyzériat a déposé le dossier.

## **4.3 Projets annuels :**

### 4.3.1 – Projet « nourriture »

Un projet interdisciplinaire annuel « Les nourritures » favorise le travail en équipe et associe des partenaires (musées, intervenant musical...). Il liera sciences, technologie, histoire, géographie, mathématiques, TICE et de façon plus générale la maîtrise de la langue et l'enseignement civique et moral.

Au cours de ce projet, les élèves étudieront comment les sociétés d'hier et d'aujourd'hui se sont nourries, seront sensibilisés au gaspillage alimentaire, à la faim dans le monde. Ils prendront conscience de l'impact du mode d'alimentation sur la santé et l'environnement. Ils découvriront que d'autres pratiques agricoles sont possibles.

Chaque mois une classe proposera une découverte sur ce thème. Un fil rouge tout au long de l'année qui a commencé par les CM2 de Mme Tissot qui sont venus dans les classes faire découvrir les poèmes « recette » qu'ils avaient écrits.

### 4.3.2 – Projets en EPS

Un cross qui a clôturé un cycle course longue.

Les parents ont trouvé ce cross fédérateur grâce au mélange des différents niveaux de classe et qu'il était bien organisé. Les enfants leur ont souligné l'importance du classement pour la motivation de même que la remise des élastiques à chaque tour effectué leur a permis de mesurer la distance parcourue.

14 séances de 40 minutes de piscine pour les CE1 à Carré d'eau tous les vendredis. L'activité est financée par la grande agglomération de Bourg.

### 4.3.3 – Projet musical « Fil o corps »

Un projet à l'initiative des intervenants musicaux de la communauté de communes qui liera danse et musique. Ce projet a été introduit par un spectacle proposé par les intervenants le jeudi 21 septembre au centre festif

- ✓ 5H00 pour Thibault Larue et 2H00 pour Pierrick Brunet financés par la commune soit 45 minutes toutes les semaines pour les CP et 1H00 2 semaines sur 3 pour les autres classes d'âge.
- ✓ Une restitution inter-école, inter-cycles lors de la semaine « Culturiosité » de Journans . Il n'y aura pas de restitution prévue pour les parents.

## **5 – Sécurité**

### **→ point d'information :**

#### **Exercice incendie :**

Un exercice a eu lieu le 18/09/2017. Les élèves et le personnel étaient prévenus.  
L'évacuation a été rapide et s'est déroulée sans encombre.

#### **PPMS : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.**

“L'objectif du plan est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à la normale” circulaire n°2015-205 du 25/11/2015.

Depuis avril 2017 il est scindé en deux plans : un PPMS attentat-intrusion et un PPMS risques majeurs  
Bo n°15 du 13-04-2017 : PPMS attentat-intrusion est destiné à la fois à l'école ou à l'établissement scolaire et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Conformément à la législation en vigueur un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 19 octobre 2017 à 09H30 en présence du major et de la référente scolaire de la gendarmerie ainsi que de l'ajointe chargée des affaires scolaires.

#### **Objectifs de l'exercice :**

- sensibiliser les élèves, le personnel et les parents, informer et responsabiliser
- appliquer les consignes (se confiner, se mettre en sûreté)
- tester l'alarme ( corne de brume)

**Avant l'exercice dans la classe :** l'exercice de mise en sécurité a été expliqué. Il consiste à se protéger en cas d'intrusion. Le terme d'attentat intrusion n'a pas été utilisé par les enseignants. Une conduite à adopter a été choisie par la classe : donnée par l'enseignante pour les plus petits ; discutée avec les élèves pour les plus grands.  
Elle a été appliquée à l'écoute du signal.

#### **Exercice**

**Phase 1 : alerte :** la corne de brume a été utilisée pour alerter.

**Phase 2 – Mise en sécurité :** Chacun s'est confiné.

**Phase 3 – Le comptage, la gestion de l'attente :** La directrice a envoyé un sms aux collègues qui ont répondu.

#### **Phase 4 – Gestion de l'attente**

La directrice et les gendarmes sont passés dans les couloirs pour vérifier si les élèves étaient silencieux et non visibles de l'extérieur.

#### **Phase 5 – Fin de l'exercice**

Au bout de 15, 20 minutes, la directrice a signifié la fin de l'alerte, félicité le calme et le silence. Elle a rassuré et expliqué le rôle de l'exercice dans la formation du citoyen.

**Retour sur l'exercice** : en classe

**Bilan en équipe** :

- La corne de brume s'entend peu.
- Silence et mise en sécurité ont été rapides.
- L'envoi des sms grâce à une création d'un groupe préalable a été une initiative relevée par les gendarmes pour sa pertinence.
- Une classe est restée ouverte
- Les élèves des classes 1 et 2 ont su rester hors de vue malgré leur classe très vitrée.

Les forces de l'ordre ont pu entrer dans la classe 6 par la classe 5 restée ouverte car la porte des ateliers ne peut être fermée ni bloquée de l'intérieur.

Certains parents ont estimé que ce PPMS confrontait les enfants à des choses difficiles et ont posé beaucoup de questions. Les enseignants ont souligné l'importance de dédramatiser cet exercice car il va leur permettre d'adopter des réactions, des comportements adéquats s'ils sont amenés à être confrontés à cet incident dans d'autres lieux. Le discours des enseignants n'a pas été anxiogène mais plutôt rassurant.

**Aménagements à réaliser suite à l'exercice** :

- il faut obtenir des verrous (8 portes à équiper) des ateliers ou poser des systèmes de fermeture.
- la corne de brume ne s'entend pas suffisamment

La mairie est dans l'attente d'une décision de l'académie mais est en réflexion à sur ce sujet et suggèrera peut être des « flashes lumières » à installer dans les différentes classes. Les parents proposent éventuellement « les cornes des supporteurs » ou des « cornets de bateau » qui peuvent mieux s'entendre que la corne de brume. Les parents souhaitent que la mairie fasse des propositions rapides et efficaces plutôt que d'être dans l'attente.

## **6 – Temps périscolaire**

### **6.1 Le temps méridien** :

→ **point d'information** :

- Le personnel :  
Le cuisinier Ludovic Goy.  
Brigitte TAVERNIER, Sonia DURAND, Marie-Thérèse CHEVANU, Angélique WAISS et Aurélie MAITRE pour le service et la surveillance.

- Organisation de la surveillance :

De 11H30 à 12H30 :

- les élèves du CE2 au CM2 sont surveillés dans la cour par Aurélie MAITRE, Angélique Waiss
- Les élèves de CP et CE1 déjeunent avec les maternelles surveillés par Sonia Durand, Marie-Thérèse Chevanu

A 12h30 :

- Les élèves du CE2 au CM2 déjeunent surveillés par Brigitte Tavernier, Angélique Waiss et Aurélie MAITRE
- Les élèves de CP et CE1 sont en récréation surveillés par Sonia Durand, Marie-Thérèse Chevanu

Après le repas : Brigitte Tavernier, Sonia Durand, Angélique Waiss, Marie-Thérèse Chevanu et Aurélie MAITRE surveillent tous les élèves de l'élémentaire.

Un atelier bibliothèque est proposé les jeudis et vendredis midis et se déroule à la bibliothèque municipale. Cet atelier a été mis en place dès la deuxième semaine de septembre pour les CE2-CM1-CM2.

### Questions des parents :

- Les parents demandent si les travaux d'insonorisation ont apporté une réelle amélioration car les enfants se plaignent encore de bruit auprès des parents.  
Mairie : cette insonorisation a permis de réduire le bruit mais les enfants ne sont pas empêchés de parler. Cette insonorisation n'a pas été mesurée mais le personnel de cantine est satisfait de la résonnance.
- La commission cantine existe-t-elle toujours? Quels en sont les membres ? Quelles sont les dates de réunion ?  
Mairie : cette commission existe toujours. Elle est composée de 2 représentants de parents (1 maternelle et 1 élémentaire), des deux directrices, des représentants du personnel de cantine, ainsi que des membres de la commission scolaire. Cette commission se réunit une fois par an en avril/mai et travaille sur le temps méridien.
- Quelles activités dirigées peuvent être proposées en complément des activités libres (coloriage...) car le temps méridien est long ?  
Mairie : il y a 2 surveillantes en extérieur et une surveillante à cheval sur le hall et l'extérieur. Il n'y pas d'activité spéciale mais des bricolages et des jeux de sociétés, cordes à sauter...sont proposés aux enfants qui le désirent.

## **6.2 La garderie**

Le personnel : de 16h à 17h30 il y a 3 encadrantes jusqu'à 17h30 pour environ 50 enfants. A 17h30, les enfants de maternelle rejoignent le reste des enfants.

Organisation : à 16H00 dans l'école 3 points de rassemblement sont organisés ; chaque enseignant rejoint la personne de la garderie pour procéder aux pointages des élèves qui regagnent le temps périscolaire puis il accompagne les élèves non-inscrits au portail.

**En cas d'imprévu, les parents doivent impérativement appeler la garderie périscolaire avant 15H45 et laisser un message pour indiquer que leur enfant doit être récupéré à 16H00.**

### Questions des parents :

- Qu'en est-il des TAP ?  
Une réflexion est en cours pour les rythmes scolaires, donc les horaires de garderie risquent de changer. Rien n'est fixé sur les TAP.
- Le coût de la garderie est élevé en rapport à la prestation : pas d'activité, pas d'aide aux devoirs.  
Mairie : Le cout de la garderie est à 1 euro 10 centimes par demi-heure dont ½ heure gratuite a été conservée. La mairie a dû augmenter son personnel d'où ce coût.

## **7 – Rythmes scolaires**

Position du conseil d'école en juin 2017

La majorité des membres du conseil d'école pense qu'un changement de rythmes pour la prochaine rentrée serait prématuré. Les délais très brefs ne permettront pas des conditions sereines pour organiser une consultation et une réflexion entre les différents partenaires.

### Calendrier/ modalités

Dans l'éventualité d'un changement de rythme, le conseil d'école devra procéder à un vote lors du second conseil en février. Le conseil émet un avis.

Le DASEN doit être « saisi d'une proposition conjointe d'une commune (ou d'un établissement public de coopération intercommunale) et d'un ou plusieurs conseils d'école " avant d'autoriser des adaptations qui ne doivent pas avoir « pour effet de répartir les enseignements sur moins de huit demi-journées par semaine, ni

d'organiser les heures d'enseignement sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journées, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition. »

Le Maire de la commune rencontrera tous les Maires l'ancienne communauté de commune de la Vallière pour connaître leur avis d'ici la fin de l'année.

#### Un bilan de la semaine de 4 jours et demi :

Du point de vue des enseignants :

- Des enseignements fondamentaux plus approfondis avec une matinée de plus ( 1 séance de français et de maths en plus)
- Au « détrimment » des autres enseignements ( sciences, sport, arts..)
- Une après-midi plus courte, un point positif mais 2H15 sans récréation c'est long et avec une récréation le temps restant est trop court
- Un temps méridien trop long où les enfants « s'excitent » dans la cour
- Une semaine longue, sans pose, une fatigue accrue pour les plus jeunes

Du point de vue des parents

Les parents délégués estiment que les petits sont fatigués, manquent de concentration mais ils n'ont pas eu encore la possibilité de faire un sondage auprès de l'ensemble des parents. Pour certains parents le rythme des 4 jours ne va rien changer car leurs enfants seront au centre de loisirs.

Du point de vue de la Mairie :

- Une organisation plus complexe avec le mercredi matin. L'organisation sur 4 jours semble préférable. Les personnels de garderie vont faire moins d'heures (1/2 heure de garderie reportée sur d'autres moments) et cette organisation sera plus confortable aussi pour les enfants.
- Par contre le temps méridien ne peut être réduit car il y a deux services de cantine.

Un retour à 4 jours peut être envisagé avec des horaires différents de ceux précédemment suivis.

8H30-12H00 14H00-16H30 : ces horaires allient plus de présence le matin ( 12H00 avant – 15H00 avec 4 jours et demi- 14H00 avec cette formule), une après-midi plus courte mais qui permet une pause.

La proposition d'horaire de la maternelle serait : 8h30-11h45 et 13h45-16h30 selon le conseil d'école du 9/11/17. Les parents souhaitent que les équipes des 2 écoles se réunissent et se concertent pour donner un horaire commun. Suite à cette décision des 2 écoles, les parents d'élèves organiseront un sondage avec 2 questions :

- souhaitent-ils rester à 4 jours et demi ou 4 jours ?
- si nous basculons à 4 jours est-ce que cet horaire vous convient ?

## **8 – Achats, travaux et aménagements :**

Cet été, le hall et les couloirs de l'étage ont été repeints.

L'insonorisation de la cantine est achevée.

Date	Nature	Demande	Etat au 11/2017
17/06/17  Conseil d'école	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement du frigo top de la salle des maîtres (plus de congélateur pour les poches à glace)</li> <li>- Doubles prises RJ45 pour que les deux ordinateurs en fond de classe aient une connexion.</li> <li>- l'ordinateur de M Gau ne fonctionne plus</li> <li>- ouverture du portail d'entrée par le vantail de gauche pour éviter de bloquer l'accès aux escaliers</li> <li>- Un ordinateur en BCD n'a pas le pack office, l'écran connecté à cet ordi devient jaune mais cela ne vient pas de l'écran</li> </ul>	<p>Changé en juin</p> <p>Une goulotte a été mise dans la classe 6 mais pas la double prise car problème de débit</p> <p>Ordinateur changé</p> <p>Portail inversé</p>
10/11/17	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ordinateur du TNI de la classe 8 a été réparé plusieurs fois mais ne fonctionne plus</li> <li>- l'interactivité du TNI de la classe 6 ne fonctionne plus</li> <li>- la fontaine des toilettes du rez-de-chaussée est en "fin de vie".</li> <li>- barillet de la porte d'entrée</li> <li>- une vitre du hall côté cour est brisée</li> </ul>	
10/11/17	Achats  souhaités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équiper ½ classe 2 en tables et chaises</li> <li>- une série de haies pour l'athlétisme</li> <li>- 500€ pour acheter des manuels conformes aux nouveaux programmes</li> <li>- renouvellement progressif des ordinateurs pour le TNI à prévoir</li> </ul>	La mairie souhaite connaître les références de la série de haie pour l'athlétisme.
10/11/17	Photocopieur	Cout énorme des photocopies qui est déduit de la somme allouée aux classes par la mairie. Est-il possible de solliciter un autre fournisseur pour réduire ce cout par classe ?	

**Prochains conseils :**

Vendredi 2 février 2018 à 18H30

Vendredi 15 juin 2018 à 18H30

**Fin de séance à 20h45**